

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 11 (1938)

Heft: 3

Rubrik: Renseignements techniques ; nouvelles et communiqués divers ; annonces et réclames commerciales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent

habitation

administration

Case postale Chauderon, Lausanne

rédaction

A. Hoechel, téléphone 28.273
78, rue de Lausanne à Genève

édition

Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement
28, rue de Bourg à Lausanne

Union suisse pour l'amélioration du logement, rue de Bourg, 28, Lausanne
Section romande de la Fédération des architectes suisses F. A. S.
Société coopérative d'habitation de Lausanne, St-Laurent, 20, Lausanne
Société coopérative d'habitation de Genève, Cité-Vieuxseux, Genève
Soc. genevoise pour l'amélioration du logement, Cour St-Pierre, 5, Genève
Assoc. des employés architectes et techniciens du bâtiment, Genève (A.D.E.A.)

Commission de rédaction :

LAUSANNE : Fr. Gilliard, arch. ; Dr Veillard, secrétaire du Cartel romand H. S. ;
Virieux, arch. cantonal. GENÈVE : Edm. Fatio, arch. ; A. Guyonnet, arch. ; Dr A.
Montandon. NEUCHÂTEL : F. Decker, arch. FRIBOURG : A. Genoud, arch.

Abonnement : Suisse, Fr. 4.— par an. Etranger, Fr. 6.40

Prix du numéro : Fr. 0.40. Versement au compte de chèques II 6622

Renseignements techniques • nouvelles et communiqués divers • annonces et réclames commerciales

Bienvenue

A la suite d'une entente intervenue entre la Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement et l'Association des employés architectes et techniciens du bâtiment de Genève, la revue « Habitation » devient organe officiel de cette société. Ainsi s'allonge la liste des associations dont les membres reçoivent cette publication. Et c'est un encouragement à persévérer dans le programme que nous nous sommes tracé dans notre numéro de janvier 1937.

Répétons encore une fois de plus que, hors de toute politique de parti, l'art et la technique dans le domaine de la construction posent une multitude de problèmes qui méritent que l'on y consacre ses forces et son temps. Cette tâche, nous l'avons faite nôtre dans la faible mesure de nos moyens.

Nous osons croire que les membres du nouveau groupement qui s'associent à cette tâche nous apporteront leurs idées et leurs expériences pour le profit commun de tous nos abonnés. Nous souhaitons aux membres de l'A. D. E. A. la plus sincère et cordiale bienvenue.

La rédaction.

Concours pour l'établissement d'un projet d'annexe à la Maison de Vessy (Pavillon Charles-Galland, Genève)

Du règlement de concours nous extrayons les renseignements suivants :

Annexe destinée à environ quatre-vingts à quatre-vingt-dix vieillards. Somme de construction, 650,000 fr. maximum.

Concours réservé aux architectes et techniciens suisses établis à Genève. Date pour les demandes de renseignements : 10 mars. Délai de livraison : fin mai 1938.

Prix : 7500 fr. à répartir entre cinq projets au maximum.

Jury : MM. Unger, conseiller administratif ; Duparc, architecte, représentant l'Hospice général ; Laverrière, professeur d'architecture ; Bourrit, architecte, et Hoechel, architecte.

Les programmes peuvent être obtenus au Service immobilier et des bâtiments de la Ville de Genève, rue de l'Hôtel-de-Ville, 4.

Le bois en Suisse

Voici quelques chiffres notés à l'Exposition du bois, à Zurich : Le 91 % des bois de conifères en Suisse est utilisé dans la construction. Le total de la production de nos forêts est de trois millions de mètres cubes ; un million doit encore être importé.

Les trois quarts de la superficie boisée sont propriété publique et souvent la seule ressource de communes pauvres.

Le rapport annuel est de 24 millions ; 19,450 entreprises sont occupées au travail du bois et fournissent du travail à 83,000 personnes. Il s'agit en général de petites entreprises car seulement le 7 % d'entre elles occupe plus de dix personnes.

La politique du logement à Zurich, 1907-1937

Le Bureau de statistique de la ville de Zurich a publié une remarquable brochure (160 pages) rédigée par le Dr W. Bickel, directeur adjoint.

Etant donné l'intérêt que présente cette étude pour les Sociétés coopératives d'habitation, la Section de Zurich de l'Union suisse pour l'amélioration du logement en a fait un achat important afin de pouvoir remettre aux membres de l'union des exemplaires au prix de 1 fr. (au lieu de 3 fr.).

A.D.E.A. ASSOCIATION DES EMPLOYÉS ARCHITECTES ET TECHNICIENS DU BATIMENT — GENÈVE

Organe des anciens élèves de l'École des Arts et Métiers (sauf technicum)
Fondée en 1919 - Adresser la correspondance au Président - Chèques postaux I 4624

COMITÉ EN CHARGE :

Président :	M. Jean Markowski, 70, rue de Montchoisy. Tél. domicile : 54.709 (Imm.).
Vice-président :	M. André Tomiloff, 18, rue de la Mairie. Tél. bureau : 52.000.
Secrétaire :	M. Henri Berthoud, 34, rue des Pitons. Tél. bureau : 28.000.
Vice-secrétaire :	M. Pierre Du Bochet, Petit-Port, Vésenaz. Tél. bureau : 28.000.
Trésorier	M. William Buttex, spect. popul. 9, rue Pradier. Tél. bureau : 28.000.
Organisation	M. Paul Amey, professionn.: 5, rue de Carouge. Tél. bureau : 23.310.
Politique	M. René Lachenal, sociale : 54, route de Malagnou. Tél. domicile : 51.828.

Pour les renseignements concernant :

1. l'association, le service d'entraide, la rédaction du bulletin, s'adresser au président ;
2. les spectacles populaires, l'expédition du bulletin, s'adresser au trésorier ;
3. les contrats collectifs, s'adresser au Secrétariat de la Fédération genevoise des sociétés d'employés, 2, rue du Rhône, Genève. Téléphone 52.312.



LIÈGE AGGLOMÉRÉ

PANNEAUX • COQUILLES • GRANULÉ

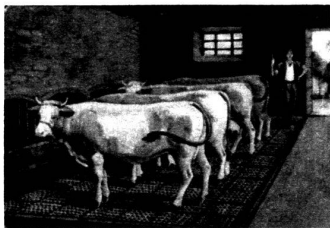
Fritz Schneeberger
DULLIKEN près OLTEN

Représentants - Dépositaires :

L. Rossi, Lausanne • Jérôme & Cie, Genève
Les Fils d'Ernest Michel & Cie, Fribourg

ZBINDEN FRÈRES

TUILERIE ET BRIQUETERIE



Produits jouissant
d'une ancienne réputation.

Tuiles plates et à
pétrin, briques en
tous genres, hourdis,
drains, etc.

Spécialité de dalles
d'écurie et de car-
reaux surcuits type de
Bourgogne.

PAYERNE



CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
SERRURERIE - APPAREILLAGE

E. CANOVA

LAUSANNE - Tél. 27.477/76

RÉSERVOIRS - CHAUFFAGE AU
MAZOUT - Entretien, Dépannages

ÉLECTRICITÉ - RADIO
HENRI CAVÉ
LAUSANNE RUE DU TUNNEL, 2 LAUSANNE
TÉLÉPHONE 25.318

Le chauffage électrique

Le « Bulletin technique de la Suisse romande » (26 février 1938) reproduit une fort intéressante conférence faite par M. Buenzod, ingénieur de l'Office d'électricité de la Suisse romande à la Société vaudoise des ingénieurs et architectes.

Ceux que le sujet intéresse trouveront dans cet exposé très complet une quantité de détails et renseignements précieux, présentés sous une forme simple et accessible au public.

Nous nous permettons d'en extraire les quelques lignes suivantes à titre d'exemple :

Chauffage des locaux.

Le chauffage des locaux, qui est beaucoup plus délicat, a toujours constitué, pour la grande majorité des nations civilisées, un problème vital. Si, autrefois, on n'était guère exigeant, il n'en est plus de même aujourd'hui. On veut non seulement avoir chaud pendant l'hiver, mais on veut aussi que la température des locaux soit toujours la même, quelle que soit la température extérieure. On veut être maître de son chauffage et pouvoir le commander individuellement dans chaque pièce du logis. On a trop pris l'habitude de tourner un bouton ou de manœuvrer un commutateur au gré de sa fantaisie pour ne pas être étonné qu'il en soit autrement avec le chauffage. Le public 100 %, peut-on dire, connaît trop les avantages de l'énergie électrique pour ne pas être tenté de l'employer pour se chauffer, car il se rend bien compte de l'immense simplification que cela entraînerait.

Impossibilité du chauffage électrique intégral.

Comme, d'autre part, à ce public, on ressasse les oreilles que notre électricité est une matière première nationale et que c'est faire œuvre de bon citoyen — ce qui, entre parenthèses, est exact — en utilisant cette énergie le plus possible, de préférence aux combustibles étrangers, si on lui met des bâtons dans les roues lorsque l'envie lui prend de se chauffer à l'électricité, ce bon public n'y comprend plus rien.

Au dernier Comptoir suisse, par exemple, nous avons eu l'occasion d'entendre assez souvent les doléances d'un certain nombre de visiteurs qui regrettaient fort de ne pas pouvoir se chauffer à l'électricité et avaient beaucoup de peine à comprendre qu'en Suisse, où l'énergie électrique est abondante et où le combustible coûte cher, une généralisation de ce mode de chauffage ne puisse être envisagée. Ces temps derniers, ce même état d'esprit s'est aussi manifesté à diverses reprises dans nos journaux.

Or, le chauffage électrique **intégral** pour l'ensemble du pays et pendant tout l'hiver est tout simplement exclu, et ce, pour une raison très simple :

La Suisse consomme environ 2 millions de tonnes de charbon par an, ce qui, exprimé en travail électrique, représente 12 milliards de kWh. par année, concentrés sur l'hiver pour la plus grande partie. Or la production totale des usines suisses a été, l'année dernière, de 5 milliards 300 millions de kWh. environ. (Il s'agit de l'année « hydrographique » qui s'étend du 1^{er} octobre 1936 au 30 septembre 1937.)

Voilà un premier fait assez brutal.

Le second n'est pas moins significatif.

C'est précisément en hiver, lorsque le chauffage est nécessaire et que la consommation de lumière est la plus forte que les usines au fil de l'eau donnent le moins. Ces usines, en été, produisent de l'énergie en excédent, mais, en hiver, elles fonctionnent au ralenti. Et comme on n'a pas encore trouvé le moyen de stocker l'électricité, ces usines au fil de l'eau, en hiver, ne servent pas à grand'chose. La production d'énergie est alors assurée par les usines à bassin d'accumulation mais qui, elles, livrent du courant relativement coûteux. Or, la consommation pour la plupart des usages est particulièrement forte pendant les mois froids, elle grandit de nouveau chaque année et les possibilités de fourniture des usines à bassin d'accumulation sont de plus en plus limitées.

En ce moment même, on en a un exemple typique dans toute la Suisse où, de façon générale, les usines à bassin d'accumulation fonctionnent à leur charge maximum, c'est-à-dire dans des conditions auxquelles, il y a trois ou quatre ans, on n'aurait jamais songé.

La Bibliothèque moderne et sa collection de diapositifs

Dès les premières années de la création de la Bibliothèque moderne de Genève, un groupe d'amis et lecteurs enthousiastes décidèrent de créer une société auxiliaire sous la dénomination des Amis de la Bibliothèque moderne. Avec leurs cotisations, les membres de cette association payent quelques abonnements de revue. Ils encouragent leurs connaissances, comme ils l'ont fait eux-mêmes, à donner à la bibliothèque les ouvrages d'un certain intérêt dont ils n'ont pas l'usage. Il y a une année également que fut créée une collection de diapositifs pour projections lumineuses destinée à être mise à la disposition du public.

Grâce à la bienveillance des conseillers administratifs en charge et particulièrement de M. Noul, responsable de ce dicastère, cette collection, d'abord modeste, put être organisée, dans les locaux mêmes de la bibliothèque. Les initiateurs ne pensaient guère se trouver au bout d'une année déjà devant le magnifique résultat actuel : une collection unique de près de 14,000 clichés, la plus importante de Suisse, mise à disposition du public dès la fin de ce mois.

Il est juste de dire que ce furent avant tout deux magnifiques dons qui permirent de constituer si rapidement cette collection : Guillaume Fatio, dont chacun connaît les remarquables clichés qu'il présente au cours de ses conférences, a remis aux Amis de la bibliothèque la plus grande partie de ses diapositifs. Puis ce fut M. Henri Hoffer qui suivit l'exemple avec un don de plus de sept mille diapositifs constitués au cours d'une campagne d'une douzaine d'années pour l'Etat de New-York. Cette collection unique contient des documents de toutes les parties du monde avec nombre de pièces remarquablement colorées. C'est dire toute la valeur de la collection qui va être mise à la portée de nos conférenciers, professeurs et de tous ceux qui désirent accompagner leurs exposés de projections lumineuses.

A l'occasion de l'assemblée de la Société des amis de la Bibliothèque moderne, à laquelle le public est convié, M. H. Hoffer présentera, le 21 mars, à la Salle centrale (1^{er} étage), les clichés les plus remarquables de la collection sur les trésors artistiques de l'Espagne.

Coopérative d'habitation, Lausanne

Appartements à louer de suite ou pour date à convenir :

Groupe de Prélaz : Rez, 4 pièces, jardin, chauffage d'appartement, 1020 fr. ; 2^{me}, 4 pièces, jardin, chauffage d'appartement, 1080 fr.

S'adresser à M. Paris, avenue de Morges, 79.

Groupe du Pré-d'Ouchy : 3^{me} étage, 3 pièces, chauffage compris, 1164 fr.

S'adresser à M^{me} Destraz, avenue de la Harpe, 31.

Groupe de Cour : Appartement de 3 pièces, chauffage général, 1020 fr. à 1110 fr. (événement 2 pièces, 67 fr. 50).

S'adresser à M. Pavid, avenue de Cour, 64.

Groupe de Montolivet : Appartement de 3 pièces, avec chauffage général, 1290 fr. ; sans chauffage, 1140 fr. ; avec chauffage et eau chaude, 1350 ou 1410 fr. ; 4 pièces, sans chauffage (maison familiale), 1440 fr. ; jardin, 4 pièces, avec chauffage et eau chaude, 1530 à 1560 fr. ; 5 pièces, chauffage, 1590 fr.

S'adresser à M. Junod, Paleyres, 4.

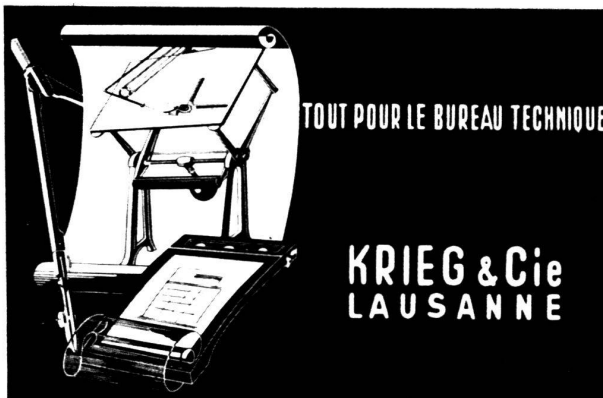
Groupe de Couchirard : 3 pièces, chauffage compris, 960 fr.

Groupe de Fontenay : 2 pièces, 3^{me} étage, chauffage et eau chaude compris, 1320 fr. (24 mai ou 24 juin).

S'adresser à M. Limat, Fontenay, 14.

**PAPIERS PEINTS
PH. SCHULER**

Grand-Chêne, 8 LAUSANNE Tél. 29.127



R. DEWARRAT

PARQUETEUR

Avenue d'Echallens, 76 — Tél. 33.231
LAUSANNE

Ghirlanda Frères

LAUSANNE - Domicile : Maupas, 18
Atelier : Chemin du Reposoir, Cour, Tél. 34.481

Gypserie et Peinture
Réparations

CHARPENTE ET MENUISERIE DE LA BORDE S. A.

Rue de la Borde - Lausanne - Téléphone 33.743

J. PILLONEL - A. LAMBELET

Administrateurs - Domicile : rue du Jura, 3, Téléphone 24.743

Travaux en tous genres

Entreprise générale de gypserie et peinture

TONACINI

FRÈRES

Borde, 19 Lausanne Tél. 33.309

MAISON SUISSE

Rodolphe Scheidegger

APPLICATIONS ÉLECTRIQUES

Cité-Pont Bessières, 1 - Lausanne - Tél. 31.098

Installations de cuisinières électriques

Bouilleurs pour alimentation générale d'eau chaude

Chauffage électrique

EN FAMILLE

REVUE HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉE

Assure ses abonnés contre les accidents

LA VRAIE REVUE POUR LA FAMILLE

Éditée par l'Imprimerie Populaire (Coopérative) de Lausanne, Av. Beaulieu, 13